

## Introduction

De « حلال » à « halal » : Une singularité paradoxale

En arabe, *halal* désigne tout ce qui est « licite » selon la norme islamique (relations humaines, actes, pensées, etc.). Le concept *halal* en arabe est un élément neutre (Bergeaud-Blackler, 2005) ne relevant ni de l'interdit, ni de l'obligatoire : tout ce qui n'est pas déclaré comme « illicite/haram » en islam est, de fait, « licite/halal ». Toutefois, le terme *halal* s'est transplanté directement dans la langue française sans être traduit par son sens initial « licite ». *Halal* est venu alors symboliser, dans un premier temps, une singularité quant à la consommation de viande des premières générations de migrants originaires d'Afrique du Nord et essentialisés en tant que musulmans. Cependant, c'est justement cette migration qui a induit une prise de conscience de spécificités en tant que « minorité immigrée » (Dassetto, 1996). En effet, au vue du caractère inné conféré à l'appartenance « musulmane » dans les pays dits musulmans, les abattoirs sont naturellement adaptés à la norme *halal* sans que mention soit faite. C'est pourquoi, la singularité ne pouvait pas prendre sens dans ce cadre. Il réside donc un paradoxe : le *halal* en tant que spécificité du « musulman » français n'existe pas dans les pays considérés comme musulmans.

### Deux hypothèses expliquent ce paradoxe :

1. «Le halal» est une «invention diasporique » (Bergeaud-Blackler, 2000) en rapport avec les premières générations de migrants essentialisés en tant que musulmans. Il est le fruit d'une dialectique «minorité immigrée» et «majorité autochtone » (Bastienier, 2000).
2. L'évolution du *halal* est à mettre en lien avec l'identité de musulman et ses mutations en contexte français et séculier.

### En France, le caractère « licite ou légal » se réfère au droit français

Il est impossible, dans le cadre français, d'utiliser la traduction littérale de ce mot : « licite ou légal » par rapport à quoi ? À qui ? À quelles institutions ? C'est pourquoi, mis dans un autre contexte linguistique et social habité par ses propres références, le mot ne prend pas sens lorsqu'il est traduit.

### *Halal* n'est pas seulement un mot, il est un symbole

Comme avec «le hidjab » (Petio, Reboul-Touré, 2008), l'emploi du déterminant « le » ajouté à *halal* fait de lui un substantif. « Le halal » prend alors une signification propre, une fonction en soi qui est d'indiquer la catégorisation (Guillaumin, 1972). Dans ce cadre, le signifiant *halal* ne peut seulement être en lien avec des exigences religieuses en terme de licite et d'illicite. Au contraire, il devient symbole d'un champ spécifique, principalement celui de l'industrie « du halal ».

### *Halal* a pour fonction de marquer une spécificité par rapport à la norme du majoritaire

En France, la viande *halal* est la viande des musulmans, donc différente de la viande sans qualificatifs considérée implicitement comme « normale » (Guillaumin, 1972). *Halal* s'associe alors à un champ lexical arabisé plus large : « le hidjab », « l'aïd », « le ramadan », « le djihad », « la charia », etc. L'importation et la « non-traduction » réfère implicitement à une étrangeté, à un hors-norme; ce champ lexical « arabisé » est le fruit d'une « mentalité linguistique » plus que d'une langue en soi » (Allievi, 1998).

I. Pourquoi «halal » n'est-il pas traduit en français par « licite » ?

## II. Comment définir « halal » aujourd'hui?

### Que symbolise « halal » ?

Dans le langage courant, « halal » est défini en tant qu'alimentation autorisée aux musulmans (Bergeaud-Blackler, 2005). *Halal* vient alors symboliser plus largement une catégorie de la population française en faisant frontière entre « musulmans » / « non musulmans » en tant qu'« hétéro » ou « endo » catégorisation.

« Halal » peut être défini comme un objet hybride culturel et/ou religieux qui se construit via une dialectique entre un processus d'ethnicisation et de désethnicisation

### Qui est musulman ?

À la fois « origine », « culture » et « religion », un peu de chacune ou exclusivement une de ces significations, l'objet *halal* varie en fonction de la manière dont est défini ou se définit musulman-e-s. Il existe donc une variété d'usages relevant de l'individualisation des pratiques quant à la consommation *halal* (Rodier, 2000).

Processus d'ethnicisation

Processus de désethnicisation

Ne répondant pas uniquement à une norme islamique, *halal* tend à devenir un « signe culturel socialement différenciateur » (Barth, 1956) marqueur d'inclusion et d'exclusion. Or, le processus d'ethnicisation crée une frontière implicite qui relève de l'ethnique ou du culturel plus que du religieux.

*Halal* s'élève alors au rang de « label ethnique » : « 1000m2 de produits certifiés Halal, orientaux et ethniques » (cf. photo) appuyant la frontière ethnicisée entre produits considérés comme « français » et différents de ceux « orientaux et ethniques ».



*Halal* est un objet en tension dans le cadre français. En effet, la revendication d'une identité à la fois « française » et « musulmane », par la plupart des descendants de migrants essentialisés comme musulmans ou des convertis à l'islam, va influencer sur l'objet *halal* lui-même. En ce sens, il ne représente plus seulement une industrie, un « nous » ethnicisé, mais instaure une frontière transcendant l'origine ethnonationale des individus. Ici, le moteur de recherche « *halalgoogling* » met en place un filtre en lien avec une norme islamique licite/illicite permettant ou non l'accès à certains sites.

Ainsi, en opacifiant le sens initial « licite », *halal* n'est compréhensible qu'aux initiés ou aux arabophones. Son usage, inhérent à tout un champ lexical « arabisé », nourrit donc l'implicite que « le musulman » est d'ailleurs. Via le prisme d'une ethnicité maghrébine, seuls les mots arabes sont adaptés au « musulman » puisque «d'Arabe, le paradigme est devenu aujourd'hui musulman» (Dakhli, 2005). Ce constat est d'autant plus fort lorsque la calligraphie arabe « حلال » n'est pas traduite même en alphabet latin (cf. photo).



L'opacification du concept *halal* permet alors toutes possibilités de significations en français: des olives, du vinaigre, des œufs, des épices ou encore des feuilles de bricks *halal* (Cf. photo) qui ne sont plus forcément en lien avec les exigences religieuses inhérentes à l'islam.



L'émergence du terme « *halal*ité », adjectif qualifiant le caractère *halal*, évoque alors le passage du label ethnique vers un caractère éthique ou moral inhérent au processus de désethnicisation. Le terme *halal* introduit alors une « qualité » et une « fierté » élevées au rang de valeurs du « musulman français ». Nous remarquons ici une mobilisation de la symbolique du coq, des couleurs du drapeau français et un appel au triptyque « liberté, égalité, fraternité ».



**Bibliographie**

Allievi (Stefano), *Les convertis à l'islam - Les nouveaux musulmans d'Europe*, L'Harmattan, 1998  
 Barth (Friedrik), *Les groupes ethniques et leurs frontières*, in Poutignat (Philippe), Streiff-Fénart (Jocelyne), *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995  
 Bastenier (Albert), *Qu'est-ce qu'une société ethnique? Ethnicité et racisme dans les sociétés d'immigration*, Paris, PUF, 2004  
 Bergeaud-Blackler, « Islamiser l'alimentation » - Marchés halal et dynamiques normatives, *Genèses*, 2012/4 n° 89, p. 61-8  
 Dakhli (Jocelyne), *Islamicités*, Paris, PUF, 2005  
 Dassetto (Felice), *Construction de l'islam européen. Approches socio-anthropologiques*, L'Harmattan, 1996  
 Dassetto (Felice), « La « visibilité » ou le processus historique d'émergence de l'islam », in *La construction de l'islam européen. Approche socio-anthropologique*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp 27-56.  
 Guillaumin (Colette), *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris, Gallimard, 2002, première édition 1977  
 Petiot (Genevieve), Reboul-Touré (Sandrine), « Le hidjab. Un emprunt autour duquel on glose », *Mots. Les langages du politique*, n° 82, L'emprunt et sa glose, novembre 2006 [en ligne], mis en ligne le 01 novembre 2008  
 Rodier (Christine), « Manger halal pour diversifier ses pratiques alimentaires », *Le Monde*, 20 mars 2012  
 Willems (Marie-Claire), « Éthique islamique : L'exemple de la réforme radicale de Tariq Ramadan » - cf. partie III - Un cas pratique: les normes alimentaires en Islam - Centre d'Histoire Sociale de l'Islam Méditerranée, EHESS, 2012



Partenaires :



Le symbole *halal* s'inscrit donc dans le champ de l'éthique: « *Bionoor. L'éthique pour tous* » revendique les labels de « viande française », « bio » et « halal ». Il se distance donc d'une revendication ethnicisée; l'appartenance à la France est ici symbolisée par le choix des paysages ou l'expression « *tendre France* ».